

REVUE INTERNATIONALE DU PATRIMOINE

#01 - DÉCEMBRE 2018

RI
P

Éditorial :

Pierre-Yves Erneux

Lexique :

Comparatif des produits d'assurance par pays
Pierre-Alexis Hocke 03

Doctrine :

Les nouveaux atouts de l'assurance-vie en matière de planification patrimoniale et successorale
Sabrina Scarnà et Pauline Maufort 07

Le Fonds d'assurance spécialisé : le rôle du souscripteur réinventé ?
Christophe Verdure 24

Primes manifestement exagérées et atteinte à la réserve héréditaire en droit français et luxembourgeois
Yann Moreau et William Jean-Baptiste 30

Les primes excessives et la réserve héréditaire en droit belge
Philippe De Page 36

Incidences du nouveau droit successoral et matrimonial sur l'assurance-vie
Paul Van Eesbeek 40

Assurance-vie et mobilité: une perspective internationale
Eva Gyori-Toursel et Jean-Philippe Mabru 53

L'assurance-vie, la transmission de titres et la loi Pacte : beaucoup de bruit pour rien (ou si peu) !
Amandine Allix-Cieutat et Nicolas Billotte 67

Les contrats d'assurance véritablement liés à un risque, dans un contexte de « planification successorale »
François Derème 72

Le contrat d'assurance dans le champ d'application de la taxe Caïman : un nouvel acte manqué
Pauline Maufort 79

Actualités :

La directive sur les intermédiaires fiscaux : de nouvelles obligations déclaratives pour les assurances-vie luxembourgeoises
Romain Tiffon et Marie Bentley 83

Le Conseil d'État belge annule la position no 15004 de Vlabel : le retour de la « kaasroute » pour tous ?
Yasmina Hatouche 92

Confirmation de la validité d'une convention d'accroissement sous seing privé : la polémique créée par la décision 17044 du Vlabel tuée dans l'œuf par le législateur fédéral
Aurélien Vandewalle 97

Panorama des dispositions contenues dans la nouvelle convention préventive de double imposition entre la France et le Luxembourg
Bernard Goffaux 102

Modèle commenté de donation d'un contrat d'assurance-vie individuel
Pierre-Yves Erneux 106

Lorsqu'une décision jurisprudentielle est citée et que celle-ci est disponible dans notre base de données LexNow (www.lexnow.lu), vous retrouverez la Référence /ID en note de bas de page permettant un accès simplifié et direct au texte intégral sur LexNow.

Legitech Sàrl

10A, Z.A.I. Bourmicht
L-8070 Bertrange

T +352 26 31 64-1

www.legitech.lu



LEGITECH éditeur juridique

